



Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section fédérale du COMMERCE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Bricolage social avec des bouts de ficelle

La FMB (la Fédération des Magasins de Bricolage), celle qui veut faire travailler les salariés le dimanche, vient de proposer de misérables minima salariaux de branche.

Le 1^{er} niveau est à 1 451 € soit quasi le SMIC attendu au 1^{er} janvier 2014.

L'ensemble des minima des employés et agents de maîtrise sont dans la fourchette qui permet d'obtenir des exonérations de cotisations sociales (en dessous de 1,6 fois le SMIC).

Aucun minima pour les cadres n'est au niveau du plafond de la Sécurité sociale soit 3 129 € attendu au 1^{er} janvier 2014.

Ils peuvent toujours proposer des majorations au travail illégal le dimanche ou dans le cadre de la déréglementation, ça ne suffira pas aux salariés de la branche pour se loger, s'habiller, se nourrir et avoir des loisirs.

FO COMMERCE rappelle que le commerce de détail du bricolage est la pire des branches du commerce en termes d'accidents du travail.

A quel titre aurait-il le droit de bénéficier, comme le propose le rapport Bailly, d'un décret « cadeau de Noël » pour ouvrir tous les magasins, tous les dimanches, en Ile de France.

Les situations financières des dirigeants des plus grosses entreprises du secteur se portent très bien. Elles sont entre les premières et la 256^{ème} fortune de France.

Pour la Section fédérale FO COMMERCE, le slogan « Non au travail le dimanche, Oui aux augmentations de salaire » est plus que d'actualité.

Paris, le 11 décembre 2013

Contact :

- Christophe LE COMTE - Secrétaire de la Section fédérale du Commerce
Tél. : 01 48 01 91 33 – 06 68 66 25 24

